



# Les Nouvelles

Volume 20 — numéro 24 – 26 avril 2019

## Actualités

### Lancement du programme Québec ami des aînés (QADA)

Le 23 avril 2019, la ministre des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, lançait [l'appel de projets](#) 2019-2020 pour le programme QADA. Les organismes désirant soumettre un projet favorisant l'amélioration des conditions de vie des aînés et encourageant leur participation sociale dans leur communauté peuvent le faire d'ici le **19 juin 2019**. Le guide d'appel de projets et le formulaire de demande sont accessibles en ligne à l'adresse suivante : [www.quebec.ca/qada](http://www.quebec.ca/qada).

### La ministre Blais annonce une bonification du soutien financier offert aux Tables régionales de concertation des aînés du Québec

C'est le titre d'un [communiqué](#) publié sur le site *Newswire.ca*. La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, a annoncé une hausse de l'aide financière versée aux Tables régionales de concertation des aînés (TRCA) du Québec et à la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés (CTRCAQ). Celle-ci atteindra 7,7 M\$ d'ici 2023. Ainsi, le soutien financier offert à chacune des TRCA sera porté à près de 400 000 \$ d'ici 5 ans, ce qui correspond à une hausse de 20 % de leur budget. Cette hausse permettra aux TRCA de déployer leurs efforts pour offrir aux personnes âgées un lieu régional d'échanges, de concertation et de partenariat afin de faire connaître leurs besoins et de repérer les enjeux qui les concernent et qui touchent particulièrement leur territoire. Pour sa part, la CTRCAQ bénéficiera d'une subvention qui atteindra plus de 910 000 \$ d'ici 2023. L'ajustement à la hausse contribuera à renforcer son rôle d'organisme national de référence auprès des différentes instances, tant gouvernementales que municipales. Il y a une TRCA dans chacune des 18 régions administratives du Québec. La CTRCAQ assure la coordination du réseau des tables régionales.

## **Aînés vulnérables confiés au privé : une expérience qui a mal tourné**

C'est le titre d'un [article](#) paru le 21 avril 2019 sur le site *LaPresse.ca*. De juillet 2013 à janvier 2019, plus de 200 personnes âgées en lourde perte d'autonomie ont été confiées par le réseau de la santé à la résidence privée pour aînés Bellerive de Montréal qui a fait l'objet d'au moins trois rapports critiquant la sécurité et la qualité des soins offerts. Pressé de libérer des lits d'hôpitaux occupés par des personnes âgées en perte d'autonomie, le réseau de la santé a confié pendant cinq ans des aînés vulnérables à la résidence privée Bellerive. Afin de désengorger les urgences des hôpitaux Santa Cabrini et Maisonneuve-Rosemont, qui étaient « incroyablement achalandées », selon un rapport du Protecteur du citoyen du Québec publié en avril 2018, le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal avait conclu une entente verbale avec la résidence Bellerive afin d'y diriger des patients en perte d'autonomie dès juillet 2013. Cependant, se l'auteur de l'article, la résidence Bellerive n'avait aucune infirmière, les résidents y étaient négligés et il y avait même des punaises de lit dans la résidence.

## **Un réseau parallèle de « CHSLD privés »**

C'est le titre d'un [article](#) paru le 22 avril 2019 sur le site *LaPresse.ca*. Un rapport produit pour le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal dénonce ces « CHSLD privés ». Dans le rapport, l'équipe de certification du CIUSSS évoque l'existence de ces ententes qui ne permettent pas toujours de bien répondre aux besoins des aînés. En achetant des places dans des résidences privées pour aînés, le réseau de la santé veut libérer des lits d'hôpitaux « occupés par des individus en attente d'une place d'hébergement dans un CHSLD ou une ressource intermédiaire », soit des établissements qui hébergent des personnes âgées en perte d'autonomie modérée. En tout, 212 résidences privées pour aînés possèdent ce genre d'entente actuellement au Québec, confirme le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Dans le rapport de l'équipe de certification, on peut lire que « la sécurité de la clientèle dont tous reconnaissent la lourdeur sans cesse croissante, est confiée de plus en plus fréquemment à des entreprises privées qui n'ont souvent ni le personnel compétent et en nombre suffisant pour répondre aux besoins de la clientèle que le réseau lui confie ». Pour suppléer à ce déficit, des CIUSSS vont jusqu'à envoyer à temps partiel leur personnel au sein de la résidence pour offrir, du moins en partie, les services requis par l'état de santé du résident qui est sous son égide.

## **Soigner la planète pour guérir les malades**

C'est le titre d'un [article](#) paru le 24 avril 2019 sur le site *LeDevoir.com*. Inquiète de soigner et même de perdre de plus en plus de patients en raison des changements climatiques, une coalition de médecins, d'infirmiers, et de professionnels de la santé lance un cri d'alarme et presse le gouvernement du Québec d'agir. À l'appel de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME), une vingtaine

d'organisations du milieu de la santé ont décidé d'unir leurs voix pour rappeler que les changements climatiques représentent une des plus grandes menaces à la santé du XXI<sup>e</sup> siècle, comme l'avait déjà souligné plus tôt cette année l'Organisation mondiale de la santé. Les vagues de chaleur intense se feront plus fréquentes, la plus grande pollution atmosphérique augmentera les crises d'asthme et les problèmes cardiorespiratoires. Au Québec, ce sont les vagues de chaleur qui inquiètent particulièrement la coalition. La Dre Claudel Pétrin-Desrosiers rappelle que 86 personnes ont perdu la vie l'été dernier, principalement des personnes âgées, en raison de la canicule. « 86 décès en excès qui n'auraient pas dû arriver », déplore-t-elle. Interpellée sur le sujet en après-midi, la ministre de la Santé, Danielle McCann, s'est voulue rassurante. « On fait le tour des CHSLD en ce moment [et] 92 % [d'entre eux], notamment dans les zones les plus chaudes du Québec, ont un endroit climatisé. Pas nécessairement dans les chambres, [mais] dans des aires communes. »

## **Alzheimer : s'inspirer du modèle hollandais pour aider nos aînés**

C'est le titre d'un [article](#) paru le 23 avril 2019 sur le site *TVANouvelles.ca*. Petit bistro, décor de forêt verdoyante et chambres personnalisées : une résidence privée de l'arrondissement Verdun, à Montréal, s'inspire du modèle hollandais pour aider les aînés qui souffrent d'Alzheimer. À la résidence privée L'Étincelle, où 10 personnes âgées souffrant d'Alzheimer vivent, on a créé un décor à l'allure résidentielle avec des zones faciles à décoder pour les aînés avec des pertes cognitives. «Le but était de créer un environnement dans lequel on tient compte des difficultés apportées par la maladie, comme la désorientation, les problèmes de mémoire, et les besoins humains sur le plan relationnel, comme être proche de sa famille», a expliqué Philippe Voyer, professeur à l'Université Laval. Les études sont claires: les résidences qui suivent le modèle hollandais démontrent des améliorations chez les personnes âgées atteintes d'Alzheimer. «On note un ralentissement de la perte d'autonomie et des fonctions cognitives», a souligné M. Voyer.

## **Le bonheur est-il à 70 ans?**

C'est le titre d'un [article](#) paru le 23 avril 2019 sur le site *LaPresse.ca*. André Ledoux, membre de l'Observatoire Vieillesse et Société et auteur de *Vivre et vieillir heureux*, pense qu'à partir de 65 ans, on est plus heureux. « On a moins de responsabilités familiales, les enfants sont grands, il y a moins de stress, dit-il. On a acquis de l'expérience et même si l'avenir est incertain, notre expérience nous donne une certaine sagesse, ce qui contribue au bonheur. » Il fait référence à une étude réalisée par des chercheurs britanniques de la London School of Economics selon laquelle la courbe du bonheur a la forme d'un U. C'est d'abord au début de la vingtaine que nous sommes le plus heureux. Ensuite, la courbe ne fait que chuter pour mieux remonter au moment de la cinquantaine et atteindre la plénitude à 70 ans. Pas étonnant, donc, qu'à cet âge, on se sente plus épanoui. Mais il y a un bémol. Même si à cet âge, on profite de la vie et on s'engage dans des activités comme le bénévolat ou on s'occupe des petits-enfants, André Ledoux prévient qu'il ne faut pas oublier la solitude.

« L'isolement des personnes âgées peut être très grand, surtout dans les centres urbains, souligne-t-il. La précarité financière également est un problème, tout comme l'endettement. »

## Formation/colloque/mémoire

### Formation en droits de la personne en milieu de travail

Le **Centre d'action bénévole de Montréal** vous propose une formation gratuite en partenariat avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec. Dans cet atelier, Germain Royer, agent d'éducation et de coopération à la CDPDJ, abordera le sujet des droits des employés et des bénévoles de vos organismes, afin de vous permettre d'agir efficacement face à toute situation problématique. La formation a comme objectifs, entre autres, d'aider à mieux comprendre l'application de la Charte des droits et libertés de la personne en milieu de travail et examiner les situations relatives à l'affichage des postes, description des postes, exigence des postes, formulaire de demandes d'emploi, entrevues, vérification des antécédents judiciaires pour le personnel et les bénévoles. L'évènement aura lieu **le 7 mai 2019 de 9 h 30 à 16 h** à la salle Holden-Fisher (1355, boul. René-Lévesque O.). Cliquez [ici](#) pour vous inscrire.

### La maltraitance des proches aidants : Parlons-en!

Le **Y des femmes de Montréal** vous convie à une journée de réflexion sur les difficultés et les défis vécus par les proches aidants dans leur relation et au sein du système. On vous propose une conférence de Mélanie Perroux (RANQ) sur la maltraitance des proches aidants. Ensuite, vous pourrez assister à un panel de discussion visant le partage d'expériences relatives à la maltraitance ainsi que de pistes de solution visant le mieux-être psychologique et émotionnel des proches aidants. Finalement, dans le but de donner une voix aux proches aidants d'ânés, un atelier permettra aux participants de se faire entendre, de nommer leurs besoins et de construire les grandes lignes d'un texte qui sera ensuite publié sous forme d'article éditorial. L'évènement aura lieu le **30 avril 2019 de 9 h à 16 h** (2015, rue Drummond, bureau 300). Inscription requise avant le 3 mai. Vous pouvez téléphoner au 514-866-9941 (poste 226) ou par courriel : [prochesaidantes@ydesfemmesmtl.org](mailto:prochesaidantes@ydesfemmesmtl.org).

### Forum participatif

Dans le cadre de la semaine québécoise intergénérationnelle qui aura lieu du 19 au 25 mai 2019, **Intergénération Québec** vous invite à participer à une journée de réflexion sur le thème « Les bienfaits de l'intergénérationnel : comprendre pour agir ». La conférence d'ouverture de Johanne Filiatrault, professeure agrégée à l'École de réadaptation de l'Université de Montréal et chercheuse au Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, et Roxan Debroux-Leduc, professionnelle de recherche au Centre de recherche de l'Institut de recherche de

l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, a comme titre « Comment mesurer les effets des activités intergénérationnelles ? ». Ensuite, deux tables rondes, ayant pour titre « Mentorat et persévérance » et « Mieux-être et solidarité », vous seront proposées. Le forum aura lieu le **23 mai de 9 h à 17 h** au Club de golf Métabéroutin de Trois-Rivières. Le coût de l'inscription est de 30 \$. Ce montant inclut un dîner. Si vous désirez avoir plus d'informations, contactez Matthieu Fannièrre au 514-382-0310. Pour vous inscrire, cliquez [ici](#).

## Nouvelles des membres et partenaires

### Le programme Pair arrive dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Le **Chez-Nous de Mercier-Est** lance le programme Pair dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Ce service d'appels automatisés gratuit permet aux personnes de 55 ans et plus vivant seules de se sentir davantage en sécurité. Ces appels quotidiens sont rassurants pour les abonnés et pour leur famille. Seuls les résidents de 55 ans et plus de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve sont admissibles au programme. Les citoyens de Mercier qui souhaitent bénéficier de ce service doivent prendre rendez-vous avec une intervenante du Chez-Nous de Mercier-Est au 514 354-5131, tandis que les résidents d'Hochelaga-Maisonneuve doivent contacter une intervenante de Résolidaire au 514 598-9670. Les premiers appels se feront à partir du 1<sup>er</sup> mai.

### « Lumière sur la face cachée du changement »

Le **Centre St-Pierre** lance un projet afin de permettre aux organismes communautaires de dénouer les impasses associées à la mise en place de changements. Il reste des places pour le groupe de Montréal. « *Lumière sur la face cachée du changement* » exploite les cadres théoriques de l'organisation apprenante et de la gestion du changement. L'intention du projet est d'amener les participants à faire la lumière sur les éléments parfois méconnus, parfois plus difficiles à identifier, associés à leur culture organisationnelle afin de les transcender et leur permettre d'aller dans le sens du changement. Le projet, incluant 18 heures de formation et 3 heures d'accompagnement, est offert au coût de 125 \$ par participant. La formation aura lieu les **10 mai, 13 septembre et 11 octobre 2019** au Centre St-Pierre (1212, rue Panet). Vous pouvez vous inscrire par courriel : [inscription@centrestpierre.org](mailto:inscription@centrestpierre.org).

**Offres d'emploi ci-jointes.**

**Version imprimable ci-jointe.**